

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 146/02

ÉFAI – 020322 – AMR 53/006/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

**VÉNÉZUÉLA Miguel Angel Zambrano Heredia (h), policier
sa femme et ses deux enfants
d'autres personnes ayant été témoins d'homicides commis par des escadrons de
la mort**

Londres, le 16 mai 2002

D'après les informations recueillies, des policiers ont tenté de tuer un inspecteur contribuant en tant que témoin à une enquête sur les activités d'escadrons de la mort composés de policiers dans l'État de Portuguesa. Miguel Angel Zambrano Heredia a commencé à recevoir des menaces de mort en décembre 2001. Amnesty International pense que cet homme et sa famille sont en grand danger, de même que les autres témoins impliqués dans cette enquête.

D'après les informations recueillies, en décembre 2001 et janvier 2002, l'inspecteur Miguel Angel Zambrano Heredia a reçu de manière répétée des appels téléphoniques au cours desquels on a menacé de le tuer, ainsi que ses proches, s'il ne cessait pas de contribuer à l'enquête menée sur l'implication de la police dans les agissements d'un escadron de la mort connu sous le nom de *Grupo Exterminio* (Groupe d'extermination). Le 9 février, un groupe de policiers l'aurait attaqué et battu dans la ville d'Acarigua, située dans l'État de Portuguesa. Le 7 mars, deux hommes présumés appartenir à la police de cet État se sont présentés au bureau de sa femme et auraient menacé de la violer et de la tuer si son mari ne cessait pas de participer à l'enquête sur le *Grupo Exterminio*. Miguel Angel Zambrano Heredia a été de nouveau agressé dans la rue le 20 mars, dans la ville de Barquisimeto, dans l'État voisin de Lara. Ses agresseurs ont également tiré sur lui à partir d'une voiture.

Une enquête officielle sur les allégations répétées faisant état d'homicides commis par des escadrons de la mort dans l'État de Portuguesa a été ouverte au cours de l'année 2000. Douze policiers ont été arrêtés depuis, mais aucun d'eux n'a été traduit en justice jusqu'ici et les homicides se poursuivent. L'enquête a été entravée à maintes reprises par des menaces dirigées contre des juges et des magistrats instructeurs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *Defensoría del Pueblo* (Bureau du médiateur) vénézuélien a recensé 392 cas d'exécutions extrajudiciaires signalés dans le pays en 2001, dans nombre desquels semblaient impliqués des membres des services de police municipaux et des États.

L'organisation de défense des droits humains *Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos* (PROVEA, Programme vénézuélien d'éducation et d'action en faveur des droits humains) a recensé au moins 68 cas d'homicides de ce type dans le seul État de Portuguesa d'octobre 2000 à septembre 2001.

Des escadrons de la mort opèrent au Vénézuéla depuis de nombreuses années, mais leurs activités semblent s'être intensifiées parallèlement à l'augmentation de la criminalité violente dans une grande partie du pays. Ils sont souvent constitués de policiers en service et d'autres agents de l'État, ce qui signifie qu'ils peuvent fréquemment agir en toute impunité. Ils prennent pour cibles des criminels présumés, mais sont souvent eux-mêmes impliqués dans des faits d'extorsion et d'autres activités criminelles.

En ne garantissant pas efficacement la protection des témoins, les autorités vénézuéliennes sapent systématiquement les efforts déployés pour enquêter sur les agents de l'État accusés de violations des droits humains et les poursuivre en justice, et dissuadent les témoins potentiels de faire des dépositions cruciales dans ce type d'affaire.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par les allégations selon lesquelles le policier Miguel Angel Zambrano Heredia et sa famille ont été menacés ;

– demandez aux autorités de prendre des mesures pour garantir leur sécurité ainsi que celle des autres personnes contribuant à l'enquête menée sur les homicides commis par des escadrons de la mort dans l'État de Portuguesa ;

– appelez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces et les agressions dont a été victime Miguel Angel Zambrano Heredia, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les responsables présumés ;

– demandez quels progrès ont été accomplis dans le cadre des investigations menées sur les homicides perpétrés par des escadrons de la mort dans l'État de Portuguesa et dans le reste du Vénézuéla ;

– exhortez les autorités à mettre en place un système efficace de protection des personnes susceptibles de témoigner contre des agents de l'État accusés d'implication dans des violations des droits humains.

APPELS À :

Procureur général du Vénézuéla :

Fiscal General de la República
Dr. Isaiás Rodríguez
Avenida Universidad
Esquina Pele el ojo a Misericordia
Frente a Parque Carabobo
Caracas, Vénézuéla

Fax : + 58 212 576 44 19

Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal General, /*
Monsieur le Procureur général,

Gouverneure de l'État de Portuguesa :

Gobernadora Antonia Muñoz
Residencia Oficial de Gobernadores
Frente a la Plaza Miranda, Guanare
Estado de Portuguesa, Vénézuéla

Fax : + 58 257 253 0693 (Si quelqu'un vous répond, dites :
« *Tono de fax por favor.* »)

Formule d'appel : *Estimada Gobernadora, /* Madame la
Gouverneure,

Commandant en chef des forces de police de l'État de Portuguesa :

Coronel Tony la Cruz
Comandante General de la Policia de Estado de Portuguesa
Barrio La Arenosa, Carrera 15
Frente de la Estación de Servicio Guana
Guanare, Estado de Portuguesa, Vénézuéla

Fax : + 58 257 253 0955

Formule d'appel : *Estimado Señor Coronel, /* Mon Colonel,
(si c'est un homme qui écrit) **ou** Colonel, (si c'est une femme
qui écrit)

Médiateur :

Dr. Germán Mundaraín
Defensoría del Pueblo
Bellas Artes Comienzo Avenida México Frente al Ateneo de
Caracas
Plaza Morelos, Caracas
Vénézuéla

Fax : + 58 212 575 4467 (Si quelqu'un vous répond, dites :
« *Tono de fax por favor.* »)

Courriers électroniques : gmandarain@defensoria.gov.ve

Formule d'appel : *Estimado Señor, /* Monsieur,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Red de Apoyo por la Justicia y la Paz
Parque Central, Edif. Caroata, Nivel Ofic. 2
Ofic. 220, Parque Central
Caracas, Vénézuéla

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Vénézuéla dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*